



Le mot du maire

Une fois de plus, habitude est prise de vous présenter à travers ce nouveau numéro de Trémonzey Info la vie de notre village toujours en mouvement.

En février, le recensement s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce au travail sérieux de Mme Bougel, agent recenseur sur la commune, et grâce au bon accueil que vous lui avez réservé.

Au printemps, les voitures de collection de la 12^{ème} Targa de Lorraine firent halte sur la place. La bibliothèque proposa une exposition accompagnée d'une série de jeux intergénérationnels lors des 15 ans du réseau de bibliothèques. La traditionnelle fête du village orchestrée par l'Association Sportive de Trémonzey clôtura ce premier semestre d'animations.

Sur le plan infrastructurel, divers chantiers sont validés par l'équipe municipale. Entre autres, le dossier éclairage public géré par le SMDEV et qui vient de recevoir une première partie des subventions. Le dossier accessibilité des bâtiments avec une programmation de travaux à la fois réalisés par des entreprises locales et en régie. L'étude de diagnostic de notre réseau d'eau nécessitant un état des lieux afin de pointer les défaillances et envisager diverses solutions.

Par ailleurs, je suis régulièrement interpellée suite à des faits de nuisances sonores. Une réglementation existe qui, loin d'être draconienne, permet à tout un chacun de valoriser son temps disponible sans nuire à la quiétude du village.

Un village où l'on accueille avec plaisir 4 heureuses naissances et l'arrivée de nouveaux habitants.

Avant de démarrer un second semestre où l'on aura de nouvelles occasions de se réunir autour d'évènements ponctuels, laissons la place aux vacances estivales qui vont permettre à chacun de s'offrir un repos bien mérité.

Bonnes vacances à tous !

Nicole DAGUEY

Juillet 2016

Association La Balnéenne - Harmonie Val de Vêge

Depuis plus de 150 ans, la Balnéenne fait résonner ses notes de musique, lors de cérémonies patriotiques, de nombreuses manifestations festives (Festi Val de Vêge, Carnavalcade, Concert de Noël...)



Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir l'harmonie du Val de Vêge, à l'occasion de la commémoration du 8 mai.

Par ces différentes formations musicales et instrumentales, la Balnéenne offre la possibilité aux enfants et aux adultes de découvrir et d'apprendre la musique.

Pour toutes informations veuillez contacter Mme Marulier Elise (Présidente) au 03.29.29.19.77

A retenir

FERMETURE MAIRIE ET BIBLIOTHEQUE :

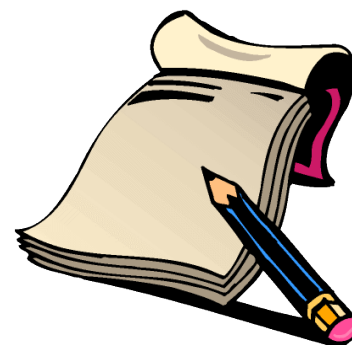
Du 01 août 2016 au 16 août 2016
(En cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints)

RELEVES COMPTEUR D'EAU :

Du 25 juillet 2016 au 12 août 2016

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Jusqu'au 31 décembre 2016



Décisions budgétaires du conseil municipal

Budget Commune

- Eclairage public : remplacement des lampes et pose d'horloges astronomiques (dossier en cours d'étude par le SMEDEV et en attente de subventions).
- Accessibilité des bâtiments : programmation des travaux et en attente de subventions.
- Eglise : remplacement du moteur tintement sur petite cloche.
- Salle polyvalente : mise aux normes électrique et remplacement des blocs de sécurité.
- Réfection de peintures intérieures par les employés.
- Terrain multi - sport : complément par la pose de jeux pour enfants (1 à 6 ans).
- Panneau touristique : rénovation
- Achats : illuminations, grilles d'exposition, grilles de chantier, matériels pour atelier municipal.



Budget Forêt

- Travaux de dégagement manuel dans les parcelles 9 et 20 par les employés communaux.

Budget Eau et assainissement

- Station et réservoirs : pose de capots inox sécurisés et remplacement des échelles.
- Diagnostic réseau d'eau : réalisation de l'étude en juin sur 6 mois.

A bon entendeur...



Les travaux de bricolage ou de jardinage avec des outils motorisés ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Regroupant les communes de Bains les Bains, Gruey, Hautmougey, Harsault et Trémonzey, le SIVOS par ses investissements a équipé 4 classes, du CP au CM2, en vidéoprojecteurs et tableaux numériques interactifs. De la maternelle à l'élémentaire, suivant les besoins, les ordinateurs sont renouvelés ou complétés.



Suite au changement du mobilier scolaire, les anciens bureaux non vendus lors du vide grenier sont offerts à l'association MINOS de Monthureux sur Saône pour une seconde vie.



Les prochains investissements sont orientés vers les travaux obligatoires de mise en accessibilité des bâtiments scolaires, ainsi que la création d'un potager pédagogique dans le cadre des « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

Le 6 juin 2016 une cérémonie en présence des enfants, des enseignants, des délégués du SIVOS et des délégués de parents d'élèves, permis de dévoiler la plaque « Ecole Henri Martin » apposée en façade de l'école maternelle.

Pour la rentrée scolaire 2016-2017, les nouveaux horaires du collège avec des incidences sur le transport ont entraîné une nouvelle organisation du temps scolaire pour les élèves de maternelle et élémentaire. A partir de septembre les cours se termineront à 16h30 le lundi et vendredi et à 15h le mardi et jeudi avec possibilité de rejoindre les Nouvelles Activités Périscolaires de 15h à 16h30. La garderie sera ouverte de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour rappel :

Dès à présent, vous pouvez déposer en mairie les justificatifs demandés pour le remboursement des repas (10 repas par enfant par année scolaire) pour les enfants de Trémonzey fréquentant la cantine et ce avant le mois de décembre 2016. (Informations complètes en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat).

Bibliothèque

Anniversaire :

- Samedi 02 avril 2016 : la bibliothèque vous ouvre ses portes pour fêter les 15 ans d'existence du réseau de bibliothèques du Val de Vôge. Une exposition retraçait l'histoire et la naissance des diverses bibliothèques. L'après-midi était consacré aux jeux de société partagés entre petits et grands.



Rencontre avec... l'Irlande :

- Samedi 1^{er} octobre 2016 à 20h30 : un spectacle musical à la salle polyvalente. (tout public, entrée libre) grâce à la Médiathèque Départementale des Vosges.
- Mercredi 26 octobre 2016 à 14h : un atelier récréatif pour les enfants, sur le thème du leprechaun et des légendes irlandaises, sera proposé par la bibliothèque.
- Lundi 7 et lundi 14 novembre 2016 à 13h30 : un atelier céramique pour les adultes, en partenariat avec le réseau du Val de Vôge, se déroulera sur deux après-midi avec une intervenante professionnelle. Le nombre de places étant limité, vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès des bénévoles de la bibliothèque.



Horaires d'été à la bibliothèque :

- Chaque mercredi du 13 juillet au mercredi 24 août 2016 de 14 h à 17h : les bénévoles de la bibliothèque vous proposent de venir jouer à des jeux de société mis à votre disposition dans la salle de convivialité. Enfants, adultes, seul, à deux ou à plusieurs, le temps d'un après-midi venez partager un moment de convivialité autour de jeux à découvrir ou à redécouvrir.
- Jeudi de 17h à 18h30 : prêt et consultation
- Samedi de 10h30 à 12h : prêt et consultation

Rentrée de septembre :

Possibilité d'emprunter des DVD, des CD, des jeux en plus du prêt habituel de livres. Le fond de livres est régulièrement renouvelé, n'hésitez pas à venir le consulter ou emprunter et nous faire part de vos souhaits.

Règles applicables aux animaux errants ou en état de divagation.

(Extrait du code rural)

Le cas des chiens : est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.



Le cas des chats : est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Obligation des détenteurs d'animaux :

Il faut surveiller vos animaux de manière qu'ils ne soient pas considérés comme en état de divagation.

Vous risquez d'être condamné au paiement d'une amende. Les chats et les chiens risquent la fourrière et l'euthanasie.



Les propriétaires, locataires ou agriculteurs : Ces diverses personnes peuvent saisir ou faire saisir par un agent de la force publique, dans les propriétés dont ils ont l'usage, les chiens et les chats que leurs maîtres laissent divaguer. Les animaux saisis sont conduits à la fourrière.

Les chauves-souris : chassons... les idées reçues !

Elles s'accrochent dans les cheveux, elles sucent le sang comme les vampires, elles sont très prolifiques, elles portent malheur... Ces animaux inoffensifs sont victimes de légendes et de phantasmes engendrés par la peur et l'ignorance des Hommes. Lisez ces quelques lignes et vous ne verrez plus les chauves-souris de la même manière.

DES MAMMIFERES ETONNANTS

Les chauves-souris sont des mammifères, leur corps est donc en parti couvert de poils, et les femelles possèdent des mamelles pour nourrir leurs petits. Ce sont les seuls mammifères qui peuvent vraiment voler. Elles appartiennent à l'ordre des chiroptères qui signifie « voler avec les mains ». En effet, contrairement aux oiseaux, leur aile est une main qui s'est transformée et dont les longs doigts sous-tendent une membrane de peau souple et élastique.

Ces animaux nocturnes, bien qu'ils ne soient pas aveugles, s'orientent et chassent dans l'obscurité grâce à une sorte de radar. Ils émettent, par le nez ou par la bouche selon les espèces, des ultrasons dont l'écho permet de localiser avec précision les obstacles et les proies. Aucun risque donc qu'ils se prennent dans vos cheveux...



Sérotine commune



Grand murin



Oreillard chassant un papillon de nuit

DE GRANDES CONSOMMATRICES D'INSECTES

En France, toutes les chauves-souris sont exclusivement insectivores. Elles peuvent consommer en une nuit près de la moitié de leur poids en insectes dont beaucoup se développent aux dépens des cultures. Elles sont donc très utiles !

D'où viens alors cette réputation de vampire ? Parmi les 1000 espèces de chauves souris présentent dans le monde, trois se nourrissent effectivement du sang de mammifères ou d'oiseaux. On les trouve dans les régions chaudes d'Amérique et on n'a donc aucune chance d'en croiser dans les rues de Trémonzey...

UNE REPRODUCTION LENTE

Si l'accouplement a lieu en automne, la fécondation est différée et la gestation ne commence qu'au printemps. Les femelles se regroupent alors en colonie dans un gîte de mise bas : combles, arbres creux... Après deux mois de gestation, chacune met bas en été un unique petit, aucun risque donc de prolifération. Aucun risque non plus pour nos habitations, les chiroptères ne faisant aucun dégât dans les lieux où ils élisent domicile.

L'hiver, les chauves-souris ne trouvant plus de quoi se nourrir, elles vont rentrer en léthargie. Pour cela, elles recherchent des milieux à température et humidité constantes tels les grottes, les anciennes carrières, les ouvrages militaires désaffectés, etc.



Colonie de vespertillons



Pipistrelle commune



Petit rhinolophe

DES ANIMAUX PROTEGES

Aujourd'hui de nombreuses espèces sont menacées d'extinction. Les dérangements pendant l'hiver, la disparition de leurs gîtes de mise bas, l'utilisation généralisée des pesticides sont autant de facteurs compromettant leur survie.

Les chauves-souris sont les témoins vivants d'une nature en bonne santé alors ensemble, protégeons les.

Nouveaux habitants :

Mme BOBAN Gaëlle

Mme POIROT Aurélie et Mr Gaire Sébastien

Mme TIJGAT Evelien et Mr VENKEN Stéfan

Etat civil

Décès :

Mr CHEVALIER Philippe

Mme BLANC Yvonne

Naissances :

BERGER Lucie

POIROT Louane

GAIRE Timéo

GRISE Bastien

Horaires ouverture mairie

Lundi - mercredi - vendredi : de 9h à 11h

Permanence du maire :

Mme DAGUEY Nicole

Lundi et vendredi : de 9h à 11h

Et sur rendez- vous

1^{er} adjoint :

Mr VALENTIN Pascal

(Conseiller communautaire, responsable cimetièrre)

Sur rendez- vous (tél : 03 54 04 00 90)

2^{ème} adjoint :

Mr GEHIN Patrick

(Responsable salle polyvalente)

Sur rendez- vous (tél : 03 29 30 43 70)

Site internet :

Tremonzey.jimdo.com

Agenda

- Vide grenier : 15 août
- Les rencontres avec l'Irlande :
 - Spectacle : 1^{er} octobre à 20h30
 - Atelier enfants : 26 octobre à 14h
 - Atelier céramique adultes :
7 et 14 novembre à 13h30
- Commémoration du 11 novembre